

REPETITION pour le 13^e CONCOURS REG . de DANSE Au Théâtre du TAMPON

**Le timing est calculé par rapport aux nombres de passages de chaque école .
Les répétitions se font SANS musique .**

**TOUS LES CD DEVRONT ETRE REMIS AU TECHNICIEN SON
PENDANT LEUR HEURE DE REPETITION .**

**Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme pendant les répétitions
Seuls les candidats et les professeurs auront accès à la salle et aux coulisses pendant les
répétitions(voir CI-DESSOUS l'annexe au contrat de location du Théâtre Luc Donat)**

JEUDI 11 MARS

**Responsables de la répétition : de 9H à 12H00
Sabine – Laurent**

HEURE	ECOLE	TPS DE REPETITION
09H00 à 09H30	Flahaut/Backstage APIZ	15' > resp. Fabienne Flahaut / Laura Litas 15' > resp. Stan et Donz
09H30 à 10H15	K DANSE C.DE RUE	30 ' > resp. Sabine Staley 15 ' > resp. Laurent Robert
10H15 à 10H30	MAYOTTE	15' > resp. Maryse Guillaume
10H30 à 12H	SALOME DANSE NJ HIP HOP J.LUCAS	1H 30 > resp. Myriam Abeger

PAUSE REPAS 12H00 à 14H00

**Responsables de la répétition :
de 14H00 à 17H00 : Ariane – Annabel – Catherine
de 17H00 à 19H30 : Jonathan**

14H00 à 14H15	STUDIO BALLET	15' resp. Nadyne Aurat
14H15 à 15H30	TRI ARTS	1H15' resp. Ariane Curco Llovera
15H30 à 17H15	AC. Mus. + CCCB CCCBROWN	30' resp. Roxanne Toulemont 1H15 resp. Chantal Brown
17H15 à 19H00	EMMD	1H30 resp. Claire Alix Hart

VENDREDI 12 MARS

**Tous les CD des passages libres de l'après midi , devront être remis au technicien Son
au plus tard à la fin des passages du vendredi matin , c'est-à-dire à midi .**

12H30 à 13H00	Passages Ind. Carac. / A.St.	resp. les professeurs concernés
13H00 à 13H30	Passages duos et groupes caract. :	resp. les professeurs concernés
13H30 à 13H55	Echauffement passages jazz :	Ariane et Sabine
15H35 à 15H55	Tous les passages Hip Hop :	resp. les professeurs concernés .

**SAMEDI 13 MARS : 15H00 : échauffement pointes sur scène rideau fermé .
vers 16H30 , après les Gr class. , échauffement des passages contemporain .
Tous les CD contemporain devront être donné au plus tard à 12H00**

ANNEXE AU CONTRAT DE LOCATION DU THEATRE LUC DONAT

POUR DES RAISONS DE SECURITE :

- AUCUN PARENT NE POURRA ACCEDER A LA SALLE OU AUX COULISSES DURANT LES OPERATIONS DE REGLAGES ET REPETITIONS, EXCEPTES LES PERSONNES DESIGNEES PAR LE LOCATAIRE.
- PENDANT LE SPECTACLE, LES COULISSES NE SERONT ACCESSIBLES QU'AUX PERSONNES DESIGNEES PAR LE LOCATAIRE.

POUR DES RAISONS D'ASSURANCE :

- LE NOMBRE DE SPECTATEURS ADMIS DANS LA SALLE NE POURRA EN AUCUN CAS EXCEDER 596 PAR REPRESENTATION.
- CHAQUE SPECTATEUR, QUEL QUE SOIT SON AGE, DEVRA ETRE MUNI D'UN BILLET POUR POUVOIR ACCEDER A LA SALLE. LES ENFANTS MEME EN BAS AGE DEVRONT AVOIR UN BILLET EXONERE DONNANT ACCES A UNE PLACE.

D'AUTRE PART, NOUS VOUS RAPPELONS QUE TOUTE CONSOMMATION DE NOURRITURE, BOISSONS, BONBONS, ETC. EST INTERDITE DANS LA SALLE, IL VOUS APPARTIENT DE FAIRE RESPECTER CETTE CONSIGNE.

Cette annexe fait partie intégrante du contrat de location.